

Chargé(e) à la réglementation - Liste d'admissibilité

Service :	Tous
Division ou Section :	Tous
Numéro de concours :	ADM-BLC-039
Nature d'emploi :	Liste d'admissibilité
Nombre de postes :	1
Date de fermeture (jj/mm/aaaa) :	09/10/2019
Lieu de travail :	Tous les secteurs de la Ville de Gatineau
N° de référence :	J0919-0818

Recherchez-vous un travail stimulant et pour relever des défis à votre mesure? La Ville de Gatineau est l'endroit par excellence en raison de la diversité des emplois et des nombreuses possibilités de carrière offertes. Le dynamisme et le bien-être des 3 000 employés sont au cœur de ses préoccupations.

La Ville de Gatineau a adopté des valeurs qui sous-tendent les choix, les décisions et les actions de son personnel : respect, approche client, leadership visionnaire, engagement, bien-être, éthique et justice. Quatrième municipalité en importance au Québec avec une population de plus de 278 500 personnes, la Ville de Gatineau est un employeur de choix.

Résumé des fonctions

À ce titre, le chargé à la réglementation assure la production et le suivi des dossiers reliés à la réglementation en matière d'urbanisme; analyse les requêtes d'amendement à la réglementation, propose des recommandations sur l'opportunité de modifier ou non la réglementation, fait des propositions sur la rédaction des nouvelles dispositions réglementaires et présente les dossiers d'analyse aux différentes divisions du Module et aux comités et commissions relevant du Module; assure la rédaction des projets d'amendements et effectue les recherches sur des thèmes précis et des analyses comparatives; est appelé à participer et organiser des consultations publiques avec des groupes de citoyens et promoteurs sur différents thèmes réglementaires ainsi que les consultations publiques régies par la loi sur l'aménagement et l'urbanisme; accomplit toute autre tâche connexe à la demande de son supérieur.

Compétences et exigences

- Posséder un baccalauréat en urbanisme.
- Posséder un minimum de trois années d'expérience dans le domaine des tâches.
- Toute combinaison de formation et d'expérience jugée pertinente et équivalente pourrait être considérée.
- Être membre ou admissible à l'Ordre des urbanistes du Québec.
- Posséder un permis de conduire valide.
- Démontrer une bonne capacité cognitive.
- Posséder de bonnes habiletés en communications interpersonnelles.
- Posséder des habiletés techniques ou professionnelles.
- Avoir de la rigueur.
- Faire preuve d'autonomie.
- Être organisé.
- Savoir travailler en équipe.

Processus de recrutement

Examens et entrevue / Compétences évaluées :

- Capacité cognitive (20 %)
- Communications interpersonnelles (20 %)
- Habiletés techniques ou professionnelles (15 %)
- Rigueur (10 %)
- Autonomie (15 %)
- Être organisé (10 %)
- Savoir travailler en équipe (10 %)

Horaire de travail

35 heures/semaine (Réf. : article 24.01 a) de la convention collective des cols blancs).

Salaire

Taux horaire de 39,16 \$ à 48,95 \$, selon la classe 11.

Inscription

À tous les employés cols blancs de la Ville de Gatineau. Pour les postes permanents, la priorité est donnée aux salariés permanents, aux salariés à l'essai et aux salariés temporaires en vertu des paragraphes 10.12 a) à d) de la convention collective des cols blancs.

Cette liste servira à combler un ou des postes permanents et des affectations temporaires.

Les employés de la Ville de Gatineau intéressés à cet emploi doivent faire parvenir leur candidature avant 23 h 59 le 9 octobre 2019 par le biais de l'intranet en sélectionnant l'option "Offre d'emploi à l'interne" puis en complétant votre profil dans la section "Mon profil" et en appuyant sur "Postulez maintenant" au bas de l'affichage.

Une copie du dernier relevé de notes officiel académique et/ou l'original du diplôme sera exigé lors des examens et/ou de l'entrevue. Pour les études complétées à l'extérieur du Québec, vous devez joindre une évaluation comparative des études effectuées hors du Québec émise par le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion du Québec.

Il appartient au candidat de fournir un curriculum vitae qui contient les précisions qui permettront d'établir avec justesse si celui-ci rencontre les exigences du poste sur le plan de la scolarité et de l'expérience.

Le nombre de poste est estimatif et sera ajusté en fonction des besoins.

La Ville de Gatineau applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les Autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées à soumettre leur candidature.

Nous nous engageons à offrir un environnement de travail inclusif et accessible. Si des mesures d'adaptations sont nécessaires à une évaluation juste et équitable de votre candidature, nous vous invitons à aviser le Service des ressources humaines.

Nous vous remercions à l'avance de votre candidature. Cependant, seules les personnes retenues seront contactées.